



**MAIRIE
42330 CUZIEU**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de membres	L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ
En exercice	19
Présents	15
Votants	16

LE 17 NOVEMBRE À 20 HEURES 00

Date de la convocation du conseil municipal : 12 novembre 2025

Présents : Jean-François RASCLE - Ghislaine GARNIER - Vincent GRANJON - Laila GAUTHIER - Gérard LECLERCQ - Joëlle JULLIEN - Christian TORRON - Marie-Josée GUBIEN - Philippe BOULOUMIÉ - Bruno SAUVIAC - Véronique MOUNIER - Christine VAN LANDER - Céline KNAP - Richard TISSEUR - Cédric PASSOS - Nadège JACHEZ - Ivann LECOURT - Lucie TEPPE DUPELOT - Vincent CLAPEYRON

Excusés avec pouvoir : Philippe BOULOUMIÉ à Véronique MOUNIER

Excusés : Cédric PASSOS – Ivann LECOURT – Lucie TEPPE DUPELOT

Secrétaire de séance : Richard TISSEUR

**2025.039 – ROUTE DE BELLEGARDE – TRAVAUX DE SÉCURISATION
DEMANDE DE SUBVENTION « ENVELOPPE VOIRIE 2026 »**

Monsieur le Maire expose :

La route départementale D 16 est un axe très roulant et dangereux qu'il convient de sécuriser à la hauteur du Lieu-dit « Les Caquignons ».

Une réflexion a été menée par la commission « Voirie » et il est proposé d'installer deux chicanes matérialisées par des balises J11 rétrécissant la voie à un seul sens de circulation avec une zone d'arrêt devant. Celles-ci seraient à la hauteur du 1331 route de Bellegarde et de part et d'autre du chemin des Caquignons.

Le devis d'achat de la signalisation est de 3 439.97 € TTC. Le matériel serait mis en place par les Services Municipaux.

Il est demandé au Conseil Municipal :

- de valider les travaux proposés,
- de valider la demande de subvention au titre de l'enveloppe départementale « Voirie 2026 »
- de s'engager à inscrire les crédits nécessaires au budget
- de donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant pour prendre toutes les mesures et signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 16 voix pour :

- valide les travaux proposés,
- valide la demande de subvention au titre de l'enveloppe départementale « Voirie 2026 »
- s'engage à inscrire les crédits nécessaires au budget
- donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant pour prendre toutes les mesures et signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Le Secrétaire de séance,
Richard TISSEUR,

Le Maire,
Jean-François RASCLE,

